

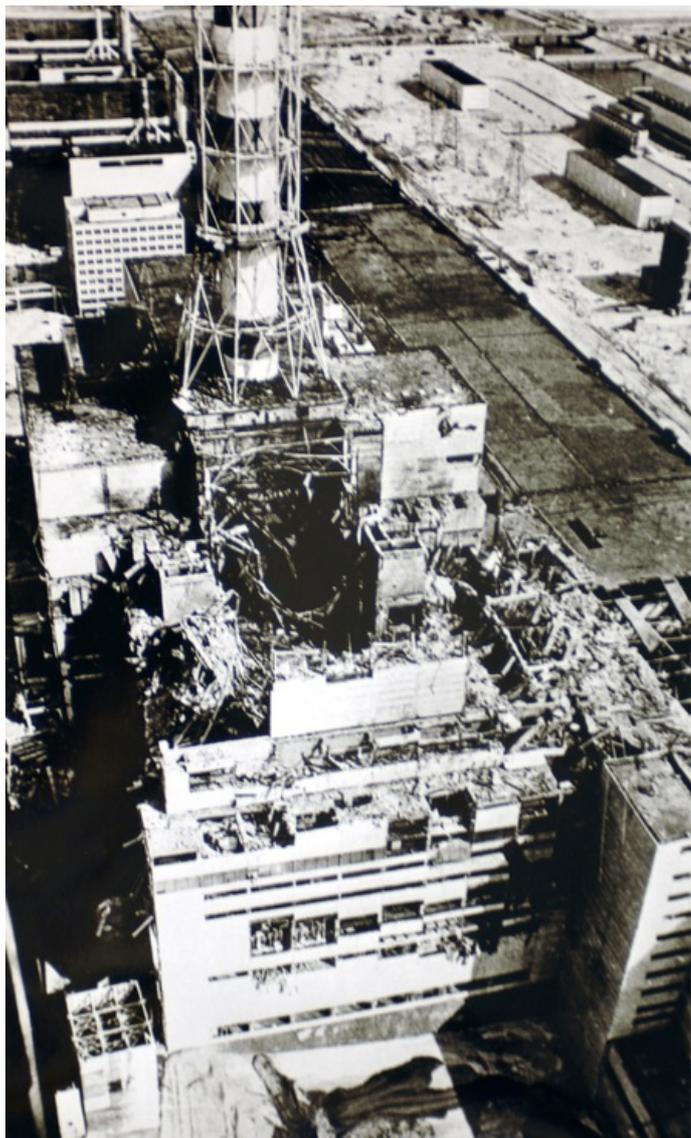
Fiche

Les sociétés humaines sont toutes exposées à des risques dans des proportions plus ou moins importantes. Certaines sont particulièrement vulnérables, car elles disposent de moyens limités pour affronter les catastrophes qui aggravent leurs difficultés de développement. Dans un contexte d'inégalités entre pays riches et pays pauvres, mettre en place des politiques efficaces de prévention et de gestion des risques est essentiel.

I. Des espaces terrestres diversement soumis aux risques

1. Des risques naturels nombreux et inégalement répartis sur la planète

Bâtiment du réacteur n°4 au lendemain de l'explosion de Tchernobyl



- Les **aléas** sont des événements imprévisibles, d'origine naturelle ou humaine, qui peuvent provoquer un danger. Lorsque ces aléas menacent des **sociétés** ils deviennent des risques.
- Un **risque naturel** est un danger d'**origine naturelle** qui **menace une société**. On mesure le risque selon l'importance des dégâts qui pourraient être occasionnés en cas de catastrophe. Si les enjeux sont importants, on parle de risque majeur.
- Il existe **trois grandes catégories** de risques naturels qui concernent différentes régions de la planète.
- Les risques climatiques : les dépressions
Elles peuvent engendrer des **tempêtes**, des **cyclones**, des **orages** ou des **inondations**. Les régions du monde les plus touchées par les cyclones sont les zones **tropicales** : le littoral Pacifique de l'Asie, l'océan Indien, le Golfe du Mexique et le littoral Pacifique de l'Amérique centrale. Les grands fleuves peuvent être à l'origine d'inondations sur tous les continents. Les anticyclones déclenchent des **vagues de froid** et des **sécheresses** particulièrement graves dans les régions qui souffrent déjà de stress hydrique.
- Les risques tectoniques : les mouvements des plaques lithosphériques

Ils causent des **séismes**, des raz de marée (**tsunamis**), des **éruptions volcaniques**. Ces risques sont particulièrement importants sur la « ceinture de feu du Pacifique » où se trouvent les volcans les plus actifs de la planète (80 % des tremblements de terre).

- Les risques biologiques et sanitaires

Ce sont des risques importants et qui concernent beaucoup de régions du monde. La prolifération d'insectes provoque des destructions de récoltes (en Afrique notamment), celle des **bactéries** et des **virus**, des épidémies.

2. Des risques naturels pouvant être aggravés par les hommes

- Les risques sont plus importants si les **densités** sont élevées. Une forte **pression démographique** aggrave donc les risques.
- Or, les hommes n'hésitent pas à s'installer dans des zones à risques parce qu'elles sont **fertiles** (deltas, pentes des volcans). La **croissance démographique** est en grande partie responsable d'une érosion accélérée, de la déforestation et de la désertification qui accentuent, par exemple, les risques d'**inondation** et de **glissements de terrains** sur des sols à nu.
- Les **négligences humaines** sont aussi des facteurs aggravant les risques.
- Certaines zones sont peuplées alors que des catastrophes s'y sont déjà produites dans le passé. Pourtant les hommes s'y installent à nouveau soit parce que les mentalités traditionnelles les poussent au fatalisme soit parce que la conscience de l'impact des catastrophes se perd avec les générations (comme Naples installée aux pieds du Vésuve, un volcan meurtrier).
- L'individualisme ou la recherche du profit peut amener des hommes à ne pas respecter les **normes de sécurité**, ce qui accroît les effets des séismes, des inondations, des glissements de terrain, des avalanches...
- Les risques climatiques augmentent également avec les effets de l'action humaine sur le climat qui se réchauffe. Les milieux sensibles, comme les milieux polaires des espaces Arctiques et de l'Antarctique, ainsi que les hautes montagnes, sont particulièrement affectés par la fonte des glaces. Par effet induit, les littoraux sont marqués par l'élévation du niveau de la mer, menaçant certaines zones basses, comme les deltas fluviaux ou certains archipels, tels les Maldives.

3. Des risques purement humains

- Le développement des **industries** et des **échanges** (transport de pétrole, de produits chimiques, de personnes) ont généré de nouveaux risques : les **risques technologiques**. Ces derniers exposent les populations à la menace d'explosions, d'incendies, de pollutions. Tous les pays sont concernés qu'ils soient riches ou pauvres.
- Dans les **pays développés**, les industries ont été installées dans des zones bien desservies par les réseaux de transport, comme les vallées des grands fleuves ou les littoraux. Or, ces activités attirent aussi les populations.
- Dans les **pays pauvres**, les installations industrielles ne sont en général pas aux normes de sécurité. De plus, ces États accueillent aussi les **déchets dangereux** de certains pays développés.
- **Les risques géopolitiques** ne sont pas à négliger, car les guerres, les attentats, engendrent une instabilité et une insécurité qui fragilisent les populations et favorisent, par exemple, le développement des famines ou des épidémies.

 [Exercice n°1](#)

 [Exercice n°2](#)

II. Des sociétés humaines inégalement vulnérables face aux risques

1. Des catastrophes humaines, économiques, environnementales

- Lorsque les catastrophes se produisent, elles ont des **conséquences humaines, économiques et environnementales** graves pour les sociétés qui les subissent.
- **Les conséquences humaines** : les catastrophes font des **victimes** et des **sinistrés**. Les cyclones sont les catastrophes les plus meurtrières. L'évaluation du nombre de morts, de blessés et de disparus est souvent approximative, en particulier dans les pays pauvres où les autorités sont moins préparées. Les survivants doivent faire face à des problèmes de ravitaillement, de logement, d'emploi ; ils souffrent aussi de traumatismes psychologiques.
- **Des conséquences économiques** : les activités économiques comme l'agriculture, la pêche, l'industrie, le tourisme sont touchées. Les réseaux de communication, tels les axes routiers et ferroviaires, la distribution d'eau et d'électricité, les liaisons téléphoniques et aériennes, sont souvent **détruits** ou **endommagés**. Tous ces dégâts coûtent cher, une situation particulièrement difficile à gérer pour les pays les pauvres.
- **Des conséquences environnementales** : les catastrophes technologiques comme celle de Tchernobyl en 1986 génèrent des pollutions à long terme. Il en va de même pour les marées noires ou pour le déversement dans la nature de produits chimiques dangereux. Les **catastrophes naturelles** détériorent aussi l'environnement. Les vents violents peuvent détruire des forêts entières avec leurs écosystèmes. Les inondations, les pluies diluviennes accélèrent l'érosion.

- Malgré leur médiatisation croissante, le nombre de catastrophes (et de morts) tend à baisser, grâce à une prévention plus efficace.

2. Des pays pauvres plus vulnérables face aux risques

- Les pays en développement n'ont pas toujours les moyens d'assurer une **prévention** et une **gestion** des risques correctes (le tremblement de terre à Haïti en est un bon exemple). Les infrastructures, les bâtiments, les réseaux ne sont en général pas conformes aux normes de sécurité et la population est **peu sensibilisée aux risques**.
- Les catastrophes sont donc plus **meurtrières** que dans les pays développés et peuvent **aggraver la pauvreté** en détruisant les activités économiques et les infrastructures. Les sociétés sont alors plus vulnérables.
- Cependant, certains États prennent conscience de la nécessité d'investir dans une prévention plus efficace pour parvenir à diminuer le nombre de victimes. C'est le cas du Mexique (pays émergent) qui a pris des mesures **parasismiques** importantes. Ils sont aussi aidés par l'intervention de grandes ONG internationales.

3. Des pays riches protégés ?

- Les PID ont une **politique de prévention** et de gestion plus avancée. Ils investissent souvent beaucoup d'argent pour **limiter les destructions** et donc le nombre de victimes. Ils disposent aussi de législations et de sociétés d'assurances qui peuvent aider les victimes.
- Mais les négligences sont multiples. Les intérêts des différents acteurs intervenant dans la prévention des risques peuvent diverger et les catastrophes sont encore meurtrières et destructrices dans ces pays (catastrophe de la Nouvelle-Orléans).
- Pour se prémunir efficacement contre les risques, les sociétés doivent s'en donner les moyens, mais **le risque zéro n'existe pas**.

 [Exercice n°3](#)

III. Les réponses face aux risques

1. Prévenir les risques pour protéger durablement les populations

- Les **scientifiques** (météorologues, sismologues, vulcanologues, médecins, ingénieurs, géographes) étudient les risques pour déterminer le **degré de vulnérabilité des sociétés** : s'ils arrivent à prévoir l'arrivée d'un événement destructeur suffisamment à l'avance, la catastrophe peut être limitée.
- Une bonne prévision des risques permet aux **pouvoirs publics** d'alerter les citoyens à temps pour qu'ils prennent les mesures adéquates. Pour cela, il est essentiel de les former et de les sensibiliser à la conduite à tenir en cas de catastrophe.
- Différents moyens permettent de **limiter les risques** : normes parasismiques, digues, brise-lames, paravalanches, reboisement, filtres antipollution...
- Une fois encore, les inégalités de richesses ont un impact sur la mise en place d'une prévention efficace. Mais la médiatisation de grandes catastrophes récentes a amené à une prise de conscience de la nécessité de considérer certains risques de manière globale. Ainsi, les États-Unis et le Japon ont mis en place un dispositif d'alerte au tsunami dont profitent aussi des pays pauvres de la zone Pacifique. Le **principe de précaution** gagne du terrain.

2. Améliorer la gestion des risques

- Les politiques de gestion des risques restent souvent nationales. Les pouvoirs publics doivent prendre des **mesures législatives** (plans de prévention des risques et décret d'état de catastrophe naturelle en France), **informer** la population et faire des **aménagement**s en prévision des catastrophes. Mais ils se heurtent souvent à la résistance des différents utilisateurs des espaces à risques (des habitants du littoral vendéen refusent de déménager malgré la catastrophe de 2010).
- **Les pouvoirs publics** et les ONG organisent les secours qui permettent avant tout de limiter le nombre de victimes.
- **La reconstruction** nécessite des moyens financiers et technologiques considérables qui ne sont pas toujours disponibles ; des enquêtes s'imposent pour mieux cerner les causes des catastrophes et en éviter d'autres.

 [Exercice n°4](#)

 [Exercice n°5](#)